

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2013

Convoqués : 8

Présents : 5

Absent : 2 Mme DUGAS

Mr CLENET

Mme LIMOUCHE procuration donnée à Mr GROUSSET

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Mr BOUCARUT.

ORDRE DU JOUR

1- Finances

Budget commune : Décision modificative

La décision modificative suivante est adoptée à l'unanimité :

DM N°1 : Virement de crédit : 2650€

POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2- Communauté de Commune du Pont du Gard

2-1 Nombre et répartition des sièges du futur conseil communautaire

Afin d'assurer une représentation équilibrée des communes au sein du conseil communautaire, Mr le maire propose au conseil la règle de répartition suivante :

Installation de 41 sièges communautaires avec un minimum de 2 conseillers pour les communes de moins de 2000 habitants, puis 1 conseiller supplémentaire par tranche de 750 habitants :

ARAMON
communautaires

3816 Habitants

5 conseillers

ARGILLIERS communautaires	387 Habitants	2 conseillers
CASTILLON DU GARD communautaires	1453 Habitants	2 conseillers
COLLIAS communautaires	1015 Habitants	2 conseillers
COMPS communautaires	1661 Habitants	2 conseillers
DOMAZAN communautaires	921 Habitants	2 conseillers
ESTEZARGUES communautaires	471 Habitants	2 conseillers
FOURNES communautaires	893 Habitants	2 conseillers
MEYNES communautaires	2344 Habitants	3 conseillers
MONTFRIN communautaires	3117 Habitants	4 conseillers
POUZILHAC communautaires	618 Habitants	2 conseillers
REMOULINS communautaires	2407 Habitants	3 conseillers
ST BONNET DU GARD communautaires	751 Habitants	2 conseillers
ST HILAIRE D'OZILHAN communautaires	766 Habitants	2 conseillers
THEZIERS communautaires	1052 Habitants	2 conseillers
VALLIGUIERES communautaires	520 Habitants	2 conseillers
VERS PONT DU GARD communautaires	1741 Habitants	2 conseillers

A l'unanimité le conseil annule la délibération du 03 avril 2013 concernant le même objet et approuve la proposition ci-dessus.

POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2-2 Conseil communautaire : Réunion du 15 juillet 2013

Mr le Maire présente aux conseillers le compte rendu du dernier conseil communautaire.

Questions diverses

Suite à des actes d'incivilités sur la commune, Mr le Maire fait part au conseil du courrier qu'il adressera prochainement aux habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h30